

# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA ESCALADE ADAPTÉE



**du 15 au 17 avril 2022 - BESANCON**  
**Salle Marie Paradis - Entrée libre**

Soutenu par

# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Besançon

Venir à Besançon

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Demande de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mots d'accueil



Le Département du Doubs est fier de faire partie de l'aventure du Championnat de France para escalade adaptée qui aura lieu à Besançon.

Labélisés Terre de Jeux, engagés dans une démarche d'inclusion par le sport, baptisée « Partageons nos sports » en vue des JO 2024, nous sommes heureux d'accueillir ce qui promet d'être une belle manifestation que nous soutenons.

Nous vous espérons nombreux, vous les meilleurs grimpeurs en situation de handicap venant de toute la France, aux côtés de l'association Le soleil brille pour tout le monde, de ses sportifs et de ses bénévoles qui mettent tout en œuvre pour la réussite de ce temps fort. L'occasion certaine de découvrir le sport adapté, et l'opportunité de lutter contre les préjugés.

Ensemble, nous sommes C@P d'être Doubs !



**Christine BOUQUIN**  
Présidente du Département du Doubs

Je suis très fière et heureuse que le championnat de France de para escalade adaptée ait lieu cette année sur le territoire de Grand Besançon Métropole. J'espère que vous, les athlètes et leur équipe, prendrez plaisir à découvrir notre ville autant que nous en avons à accueillir votre compétition. Cet événement est rendu possible grâce à un ensemble d'acteurs qui œuvrent pour le développement du Handisport et du sport adapté.

La salle d'escalade Marie Paradis qui va accueillir le championnat le révèle bien : c'est en mettant au cœur de son projet le Sport Adapté que l'association Entre temps et GBM l'ont conçue, défendue et la font maintenant vivre. Pour cela, il aura fallu 15 ans d'un projet sportif de territoire qui a proposé des formations des éducateurs sportifs, l'organisation de manifestations Handisport tel que le Raid Handifort, et des associations engagées, l'association Entre temps, mais aussi Le soleil brille pour tout le monde, que je remercie pour sa mobilisation.

Cette compétition de haut niveau vient donc, pour nous, maintenant, poser une brique supplémentaire à ce projet de société que nous défendons, les acteurs du territoire, avec conviction.



**Anne VIGOT**  
Maire de Besançon  
Présidente de Besançon Grand Métropole



Nous sommes heureux d'organiser le championnat de France para-escalade adaptée à Besançon du 15 au 17 avril.

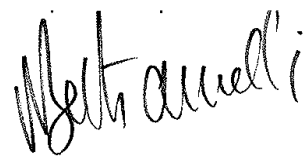
Cet événement permet de promouvoir le sport en faveur des personnes en situation de handicap mental et psychique de notre région. Nous voulons également exprimer notre reconnaissance envers les partenaires et les bénévoles qui se joignent à nous pour ce championnat.

Les objectifs visés :

- Se rassembler pour vivre des moments forts aussi bien sportifs que conviviaux
- Nous ouvrir aux autres en s'engageant dans la diversité
- Donner une image positive de la ville de Besançon, du Doubs, et de la région Bourgogne-Franche-Comté

Bonnes chances à tous les sportifs.

Amitiés sportives,



**Viviane BELTRAMELLI**

Présidente du COL

Présidente de l'association Le soleil brille pour tout le monde

## Bienvenue à Besançon

Besançon est une commune française située en région Bourgogne-Franche-Comté, préfecture du département du Doubs (25). Située en bordure du massif du Jura à moins de soixante kilomètres de la Suisse, elle est entourée de collines traversées par le Doubs.

Elle fait partie de la communauté de commune Besançon Grand Métropole.

Ses habitants sont appelés les Bisontins et Bisontines. Nous comptons 120 000 habitants.



## Venir à Besançon



### **Salle d'escalade Marie Paradis**

13 avenue Léo Lagrange  
25000 BESANÇON

#### En voiture

- Depuis l'est de la France, suivre l'A36 jusqu'à Besançon puis Dole et l'A39 jusqu'à Bourg-en-Bresse et enfin l'A40
- Une autre possibilité, sans péage français mais avec une vignette autoroutière suisse, consiste à traverser la Suisse et, au sud de Genève, à rejoindre les autoroutes de Haute-Savoie

#### En train/TGV

- Gare Franche-Comté TGV (25870 AUXON) : navette TER centre-ville 15 minutes
- Gare Besançon-Viotte (centre-ville), multiples connexions : Paris (2h05), Paris-Roissy CDG (2h45), Strasbourg (1h50), Lyon (2h10), Lille (3h15), Marseille (4h30)

#### En avion

- Aéroport Bâle-Mulhouse : 150 km via A36
- Aéroport Genève-Cointrin : 170 km via A1
- Aéroport Lyon-Saint Exupéry : 240 km via A39

# Comité d'organisation local

**Présidente du COL**

**Madame Viviane BELTRAMELLI**

*Présidente de l'association Le soleil brille pour tout le monde*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Marie-Pierre FERREUX
<b>Secrétaire général</b>	Corinne GAULARD
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Corinne GAULARD
<b>Commission Sportive</b>	Catherine MAUVAIS
<b>Commission Médicale</b>	Nathalie VERDENET
<b>Commission Restauration</b>	Nelly CHENU
<b>Commission Partenariats</b>	Catherine MAUVAIS
<b>Commission Hébergement</b>	Stéphane PAVIN
<b>Commission Communication</b>	Elisabeth JAY
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Marie BERGIER
<b>Commission Développement Durable</b>	Catherine MAUVAIS
<b>Cadre Technique National para escalade adaptée</b>	Julie MASCART <a href="mailto:julie.mascart@sportadapte.fr">julie.mascart@sportadapte.fr</a>
<b>Déléguée Technique Fédérale du championnat</b>	Julie MASCART <a href="mailto:julie.mascart@sportadapte.fr">julie.mascart@sportadapte.fr</a>
<b>Commission Sportive Nationale para escalade adaptée</b>	Sébastien AUGÉY <a href="mailto:sebastien.augey@orange.fr">sebastien.augey@orange.fr</a>



**COL France para escalade adaptée 2022**  
Le soleil brille pour tout le monde – Corinne  
GAULARD

13 bis Grande Rue  
25580 VERNIERFONTAINE  
06 79 34 22 36 – [gaulardc@yahoo.fr](mailto:gaulardc@yahoo.fr)



# Programme prévisionnel

## Vendredi 15 avril 2022

11h00 - 13h00	Accueil des délégations à la Salle Marie Paradis
11h30 - 13h30	Repas au Centre International de Séjour
13h30 - 14h00	Réunion des entraîneurs à la Salle Marie Paradis
14h00 - 16h00	Phase 1 des qualifications (créneau 1*) à la Salle Marie Paradis
16h00 - 16h30	Réunion des entraîneurs à la Salle Marie Paradis
16h30 - 18h30	Phase 1 des qualifications (créneau 2*) à la Salle Marie Paradis
19h00 - 20h30	Repas au Centre International de Séjour

## Samedi 16 avril 2022

08h30 - 10h30	Phase 2 des qualifications (créneau 1*) à la Salle Marie Paradis
10h30 - 12h30	Phase 2 des qualifications (créneau 2*) à la Salle Marie Paradis
11h30 - 13h30	Repas au Centre International de Séjour
14h00 - 14h30	Échauffement à la Salle Marie Paradis
14h30 - 16h30	Demi-finales à la Salle Marie Paradis
19h30	Apéritif et repas de gala au Centre International de Séjour

\*Qualifications : selon le nombre d'inscrits, mise en place de 2 créneaux afin de limiter le temps d'attente des sportifs.

## Dimanche 17 avril 2022

08h30 - 09h00	Échauffement à la Salle Marie Paradis
09h00 - 11h00	Finales à la Salle Marie Paradis
11h00	Démonstration à la Salle Marie Paradis
11h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture
À partir de 11h30	Distribution des paniers repas et fin du championnat

**Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.**

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 11 mars 2022.](#)

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 15 avril 2022 de 11h00 à 13h00**  
**Salle d'Escalade Marie Paradis**  
**13 avenue Léo Lagrange, 25000 BESANÇON**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

**Sans présentation des licences compétitives 2021-2022, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.**

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'escalade en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 11h30 à 13h30 le midi et de 19h00 à 20h30 le soir.

Ils auront lieu à 800m de la salle d'escalade (20 minutes à pieds) au :

**Centre International de Séjour**  
**3 rue des Montboucons, 25000 BESANÇON**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**Samedi 16 avril 2022 à partir de 19h30**  
**Centre International de Séjour**  
**3 rue des Montboucons, 25000 BESANÇON**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Dimanche 17 avril 2022 à partir de 11h30**  
**Salle d'Escalade Marie Paradis**  
**13 avenue Léo Lagrange, 25000 BESANÇON**

## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Protocole sanitaire

Le championnat de France sera organisé sous le respect du protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition. Ce protocole sera diffusé en amont aux participants et réactualisé régulièrement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para escalade adaptée FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <https://sportadapte.fr/> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l’espace membres.

En cas de contestation, une commission d’appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para escalade adaptée

### Modalités d’inscription

Le championnat de France para escalade adaptée relève du règlement para escalade adaptée FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France para escalade adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l’accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l’accueil.

**Au moins un responsable de l’association doit être en possession d’une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d’engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au championnat de France, la fiche d’inscription individuelle doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du Comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d’inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 18 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d’origine du sportif n’organise pas de compétition qualificative.**

Le référent championnat de France de la CSN para escalade adaptée FFSA en charge de la partie informatique – Rémi FOCCHANERE – [r.focchanere@gmail.com](mailto:r.focchanere@gmail.com) – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s’effectuer au plus tard **le vendredi 11 mars 2022**. Au-delà de cette date le comité d’organisation local n’acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu’à réception du dossier d’inscription dûment complété et accompagné des frais d’inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l’ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 11 mars 2022**, sauf sur présentation d’un certificat médical justifiant de l’impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## **Réunion Technique**

Des réunions d’information animées par la Commission Sportive Nationale para escalade adaptée et la Cadre Technique Nationale de la discipline – Julie MASCART – sont programmées les :

**Vendredi 15 avril 2022 de 13h30 à 14h00 (session 1) et de 16h00 à 16h30 (session 2)**

**Samedi 16 avril 2022, avant les demi-finales**

**Dimanche 17 avril 2022, avant les finales**

**Salle d’Escalade Marie Paradis**

**13 avenue Léo Lagrange, 25000 BESANÇON**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d’émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s’engagent à présenter leurs sportifs à l’heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [julie.mascart@sportadapte.fr](mailto:julie.mascart@sportadapte.fr).

## **Échauffement et compétition**

Chaque association sera libre et autonome dans la gestion de l’échauffement de ses sportifs.

## Équipements sportifs

Chaque association devra prévoir un baudrier et une paire de chaussons d'escalade pour chacun de ses sportifs (si nécessaire, du matériel pourra être mis à disposition sur place).

## Catégories d'âges

Catégories	Moins de 10 ans	Moins de 12 ans	Moins de 14 ans	Moins de 16 ans	Moins de 18 ans	Séniors	Vétérans
<b>2021 - 2022</b>	2012 et après	2011-2010	2009-2008	2007-2006	2005-2004	2003 à 1983	1982 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé.

La CSN para escalade adaptée se réserve le droit de procéder à des regroupements de catégories au regard de la liste des inscrits.



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 11 mars 2022**

COL France para escalade adaptée 2022

13 bis Grande Rue, 25580 VERNIERFONTAINE

06 79 34 22 36 – [gaulardc@yahoo.fr](mailto:gaulardc@yahoo.fr)

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :			
Adresse :					
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <b>obligatoire pour accès aux zones techniques</b> ) :					
Tél. :			Mail :		
Type(s) de véhicule(s) :			Nombre de véhicules :		
Tailles de t-shirts (sportifs et encadrants) :		S :	M :	L :	XL :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		
<b>Formule 2 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
<b>Formule 3 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	85€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		
<b>Formule 3 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	65€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Le soleil brille pour tout le monde COL 22**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

À renvoyer au COL avant le **vendredi 11 mars 2022**

COL France para escalade adaptée 2022  
13 bis Grande Rue, 25580 VERNIERFONTAINE  
06 79 34 22 36 – [gaulardc@yahoo.fr](mailto:gaulardc@yahoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être dans la salle</u> ) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'escalade.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :





# FICHE ENGAGEMENT BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 11 mars 2022**

COL France para escalade adaptée 2022

13 bis Grande Rue, 25580 VERNIERFONTAINE

06 79 34 22 36 – [gaulardc@yahoo.fr](mailto:gaulardc@yahoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être dans la salle</u> ) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'escalade.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **vendredi 11 mars 2022**

COL France para escalade adaptée 2022

13 bis Grande Rue, 25580 VERNIERFONTAINE

06 79 34 22 36 – [gaulardc@yahoo.fr](mailto:gaulardc@yahoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être dans la salle</u> ) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de l'escalade.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup>..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France para escalade adaptée pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France para escalade adaptée à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

**représentant légal de**....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para escalade adaptée à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Corinne GAULARD – COL France para escalade adaptée 2022**

**Le soleil brille pour tout le monde**

**13 bis Grande Rue, 25580 VERNIERFONTAINE**

**06 79 34 22 36 / [gaulardc@yahoo.fr](mailto:gaulardc@yahoo.fr)**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le vendredi 11 mars 2022 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation d'hospitalisation

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

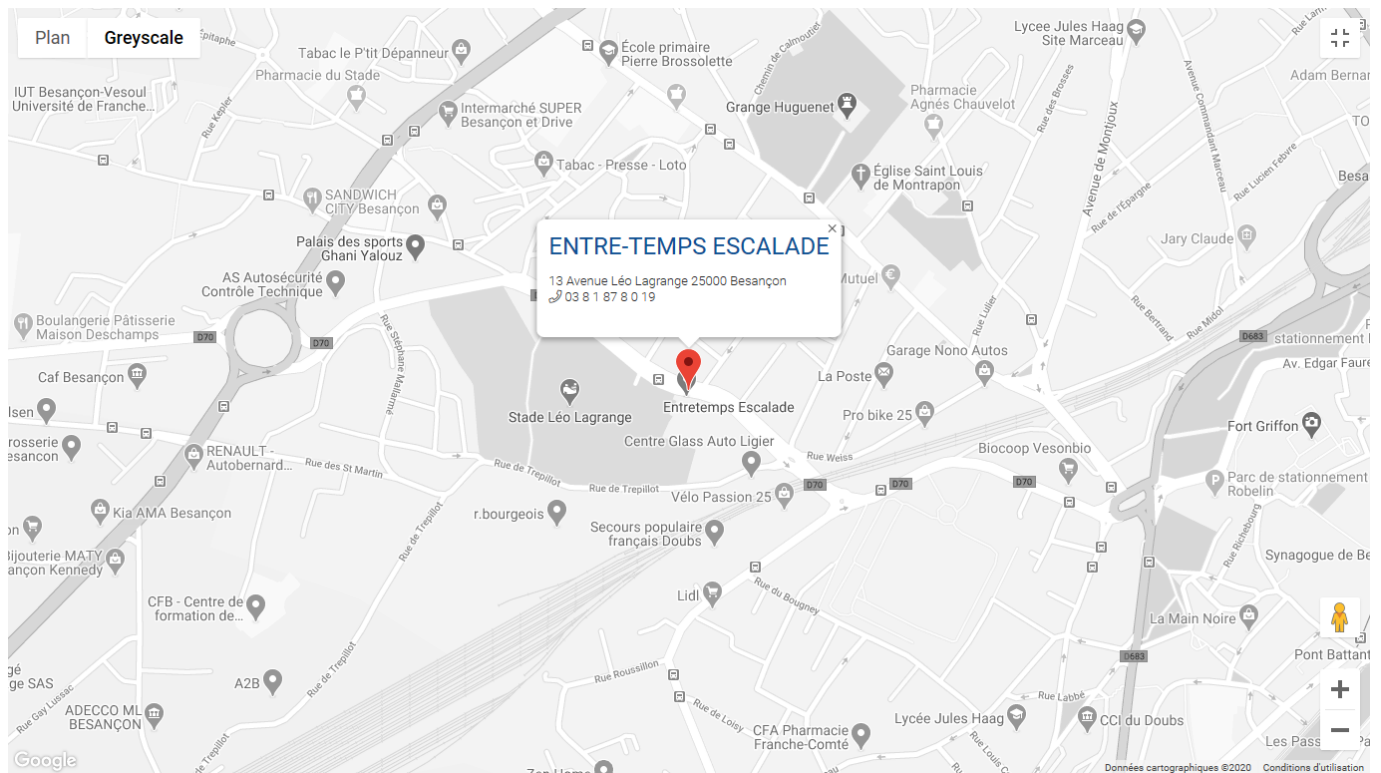
**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès

## Salle d'escalade Marie Paradis 13 avenue Léo Lagrange, 25000 BESANÇON



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<b>Centre International de Séjour Besançon</b> 3 Avenue des Montboucons, 25000 Besançon	<a href="http://www.cis-besancon.com">www.cis-besancon.com</a> Tel : 03 81 50 07 54 Mail : <a href="mailto:ethicetapes@cis-besancon.fr">ethicetapes@cis-besancon.fr</a>	À partir de 30€	1,3 km
<b>Zénitude Hôtel-Résidences Besançon la City</b> 11 Avenue Louise Michel, 25000 Besançon	<a href="https://www.zenitude-hotel-residences.com/fr_FR/residence/besancon/111">https://www.zenitude-hotel-residences.com/fr_FR/residence/besancon/111</a> Tel : 03 81 21 38 00 Mail : <a href="mailto:lacity@zenitude-groupe.com">lacity@zenitude-groupe.com</a>	À partir de 57€	2,2 km
<b>Hôtel All Suites Besançon</b> 17 Avenue des Montboucons, 25000 Besançon	<a href="https://www.allsuites-apparthotel.com/residences-hotelières/hotel-all-suites-besancon">https://www.allsuites-apparthotel.com/residences-hotelières/hotel-all-suites-besancon</a> Tel : 03 81 85 10 60	À partir de 55€	1,8 km
<b>Hôtel F1 Besançon Micropolis</b> 1 Rue Pierre Rubens, 25000 Besançon	<a href="https://all.accor.com/hotel/2266/index.fr.shtml">https://all.accor.com/hotel/2266/index.fr.shtml</a> Tel : 0 891 70 51 81 Mail : <a href="mailto:H2266@accor.com">H2266@accor.com</a>	À partir de 38€	6,3 km
<b>Hôtel Première Classe Besançon École-Valentin</b> 7 Route d'Épinal, 25480 École-Valentin	<a href="https://besancon-ecole-valentin.premiereclasse.com/fr-fr/">https://besancon-ecole-valentin.premiereclasse.com/fr-fr/</a> Tel : 03 81 50 37 11 Mail : <a href="mailto:besancon@premiereclasse.fr">besancon@premiereclasse.fr</a>	À partir de 33€	6 km
<b>Hôtel Vesontio</b> 3 Chemin des Founottes 25000 Besançon	<a href="http://www.Hotel-vesontio.com">www.Hotel-vesontio.com</a> Tel : 03 81 80 41 41 Mail : <a href="mailto:contact@hotel-vesontio.com">contact@hotel-vesontio.com</a>	À partir de 59€	2,5 km
<b>Hôtel Campanile Besançon École-Valentin</b> 1 Rue de Châtillon, 25048 Besançon	<a href="https://besancon-nord-ecole-valentin.campanile.com/fr-fr/">https://besancon-nord-ecole-valentin.campanile.com/fr-fr/</a> Tel : 03 81 53 52 22 Mail : <a href="mailto:besancon.valentin@campanile.fr">besancon.valentin@campanile.fr</a>	À partir de 51€	7,2 km
<b>Hôtel Foch</b> 7 Avenue du Maréchal Foch, 25000 Besançon	<a href="http://www.hotel-foch-besancon.com">www.hotel-foch-besancon.com</a> Tel : 03 81 80 30 41 Mail : <a href="mailto:hotelfoch25@orange.fr">hotelfoch25@orange.fr</a>	À partir de 57€	2,1 km



## Partenaires institutionnels

Soutenu  
par



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

